

■ Accidents domestiques : Prévention

● En proposant un "Diagnostic Confiance Sécurité"

Il s'agit d'un diagnostic de l'installation électrique du logement portant sur 53 points de contrôle. A l'issue du contrôle, l'organisme remet au client une synthèse décrivant les anomalies constatées et leur gravité pour la sécurité du client. En 2002, 158 Diagnostics Confiance sécurité ont été transmis par EDF à Promotélec pour réalisation en Finistère.

● En informant les tiers des risques au voisinage du réseau

Élaboration d'une charte régionale pour rappeler les règles à respecter et les démarches administratives à entreprendre avant tous travaux sur la voirie. Mise en place de panneaux d'indication de danger près des zones de pêche situées à proximité de lignes électriques.

Dépliants «conseils de sécurité» sont remis avec la carte de pêche et mis à disposition dans les mairies.

● En sensibilisant les enfants en milieu scolaire

Organisation de conférences destinées à sensibiliser les élèves à la sécurité électrique et au développement durable.

Pour la rentrée 2003-2004, 60 interventions de ce type sont prévues en Finistère.

■ Promotion des économies d'énergie :

● En maîtrisant la demande d'électricité.

Sur le canton de Lanmeur, en partenariat avec le SIER de Lanmeur et l'ADEME, EDF a participé activement à une opération pilote de M.D.E. en zone rurale. But : éviter (ou tout du moins différer) les travaux de renforcement des réseaux électriques en réalisant des économies d'énergie chez les particuliers équipés de chauffage électrique.

● En proposant un conseil économie d'énergie gratuit

Depuis le 1^{er} janvier 2002, tout possesseur de chauffage électrique peut bénéficier, à sa demande, d'un conseil économie d'énergie gratuit.

Toute personne souscrivant un premier abonnement dispose d'une information personnalisée et d'une plaquette d'information spécifique.

■ Droit à l'électricité pour tous :

● En informant les clients sur le dispositif d'aide

EDF met un numéro vert, le 08 00 65 03 09, à disposition des clients en situation d'urgence et de précarité. Il a reçu 11 000 appels en 2001. (50 % des appels ne concernent pas des situations d'urgence).

● En mettant en œuvre le Système Maintien d'Énergie

Le S.M.E est un service provisoire de fourniture d'une puissance de 1 ou 3 kW durant un mois, le temps, pour les clients de contacter les services sociaux et d'obtenir une aide.

Un interlocuteur "clients en difficulté" est présent dans chacune de nos agences.

Pour l'ensemble de la France, 0,8 % des clients domestiques en ont bénéficié en 2001, dont 4 800 dans le Finistère.

● En ne réalisant aucune coupure sans contact

En tant que service public, EDF a pris l'engagement de ne jamais interrompre la fourniture d'énergie d'un client en difficulté de paiement sans avoir activement recherché un contact préalable permettant la mise en place du SME.

● En contribuant au Fonds Solidarité Énergie

La contribution d'EDF au Fonds Solidarité Énergie (FSE) s'est élevée, en 2002 à 60 millions d'euros, dont 230 000 € pour le Finistère (+100 %). Cette même année, 5 096 foyers résidants en Finistère en ont bénéficié.

● En participant à la prévention de ces situations

Mise en place de diagnostics de l'habitat et conseils sur le comportement vis à vis de l'utilisation de l'énergie électrique.

Aide pour des travaux d'isolation, de régulations de chauffage, de remplacement d'appareils électroménagers.

Formation de l'ensemble des travailleurs sociaux du département sur les économies d'énergie.

La participation financière pour le département est: 60 k€ pour EDF GDF SERVICES, 45 k€ pour l'ADEME et 5 k€ pour la DDASS.

● En participant à de multiples actions de solidarité

EDF s'est associée aux Restos du Cœur pour distribuer plus de 32 000 lampes basse consommation à environ 16 200 foyers bretons. Un véhicule a également été mis à la disposition des Restos du Cœur, à Brest. Des moyens logistiques de l'entreprise sont mis à la disposition de la banque alimentaire pour sa collecte annuelle.

● En s'engageant dans la lutte contre l'exclusion

Les actions sont nombreuses et variées :

21 contrats aidés ; 30 emplois jeunes dont 27 suivis par un tuteur de l'entreprise.

Soutien au développement local et appui des actions de l'ADIE, du PLIE, le CIBC (Quimper), de l'ANPE, du centre Championnet, de l'AFPA, GEIQ-BTP (Brest).

Soutien aux associations Ohé Prométhée, association Bretagne développement, Labour Kenta, Vivre la ville, autres sportives ou environnementales.

■ Éthique de l'entreprise :

● Pour que chacune des filiales du groupe EDF dans le monde puisse s'y reconnaître une charte éthique sera publiée avant l'été 2003.

Elle s'appuiera sur les valeurs suivantes : le respect de la personne, la responsabilité, l'intégrité, l'excellence du service au client, la performance, la solidarité, le respect de l'environnement

■ Suivi de nos engagements :

● Une information sur le suivi de ces engagements sera régulièrement adressée à nos clients et aux composantes de la société civile.